

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7281808401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7281808401>

Cette annonce a été mise en ligne le **16 février 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **06 - ALPES MARITIMES**

Par ASSP du 3/02/2022 à Cannes, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : INTEGRAL DESIGN EXPERTISE & ADVISORY - IDEA

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Siège social : 4 rue du Golfe Juan, 06400 Cannes

Objet social : Le conseil en stratégie, communication et marketing, le développement à l'international, le management de transition, la réalisation d'études de marché, l'identification de partenaires industriels et commerciaux, la recherche de partenaires techniques et académiques, la prospection commerciale, la prise de participations financières ou d'intérêts dans tous groupements, sociétés et entreprises industrielles, commerciales, financières et immobilières, françaises ou étrangères, créées ou à créer et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres, de fusion ou de groupe, La gestion de ses participations financières et de tous intérêts dans toutes sociétés, la direction, la gestion, le contrôle et la coordination de ses filiales et participation.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 100 €

Président : Lise BARDIN-BERENGER, demeurant au 4 rue du Golfe Juan, 06400 Cannes

Admission aux assemblées et droits de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix

Cession d'actions : en dehors des opérations de reclassement telles que définies dans les statuts, toute cession d'actions à des tiers doit être autorisée préalablement par la collectivité des associés

Immatriculation : RCS CANNES

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

